# Commune de RONCEY Conseil Municipal

Réunion du 17 janvier 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 17 janvier 2023 à 20 heures 30, sous la présidence de M. LECHEVALLIER Alain, Maire.

## 1) Projet cabinet de santé

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2022-44, en date du 18 octobre 2022, autorisant M. le Maire à procéder à l'étude de faisabilité du cabinet de santé accompagné par le cabinet ROYER Architectes et Associés,

Considérant les estimations financières du projet, M. le Maire expose qu'il est possible d'envisager une transformation de la salle polyvalente en cabinet de santé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la proposition.

M. le Maire est autorisé à solliciter une étude de faisabilité auprès du cabinet d'architecte, pour la transformation de la salle polyvalente en cabinet de santé.

## 2) Création de postes pour avancements de grade

M. le Maire propose au Conseil Municipale la création de deux postes d'adjoints techniques territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe pour avancements de grade.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans cet emploi seront inscrits au budget.

Il est donné tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires.

### 3) Tarif de l'assainissement

M. le Maire propose au Conseil Municipal de diminuer la part fixe du prix de l'assainissement et d'augmenter la part variable conformément au texte de loi qui indique que le montant maximal de la part fixe ne peut dépasser 40 % du coût du service.

Le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants applicables à partir du 01 janvier 2024 :

- 160 € la part fixe annuelle
- 2,00 € le M³

### 4) Ouestions diverses

Les enfants Ukrainiens ont intégré l'école de la commune.

L'APE (Association des Parents d'Elèves) organise une braderie le 28 janvier et un loto le 29 janvier à Notre Dame de Cenilly.

M. le Maire fait un compte rendu de la réunion sur la mobilité.

La prochaine réunion est fixée le mardi 28 février à 20 heures 30.

Le Maire,

Alaip LECHEVALLIER NCH